

Communiqué de presse du 14 janvier 2021

## **Pandémie de COVID-19 : 70% des fabricants de boissons suisses en situation de précarité économique**

La Communauté de travail de la branche suisse des boissons (ASG) est l'association faîtière de l'industrie suisse des boissons. Une enquête a été menée auprès de ses membres dans les secteurs de la bière (brasseries), du vin, des eaux minérales/boissons rafraîchissantes, spiritueux et jus de fruits pour en savoir plus sur leur situation économique actuelle.

**Conclusion : les fabricants de boissons souffrent durement des restrictions imposées et prolongées à leur activité économique en raison de la pandémie de COVID-19. En tant que fournisseurs des restaurants, actuellement fermés, et du secteur culturel, événementiel et sportif, toujours restreint, ils doivent faire face à de grandes difficultés menaçant leur existence.**

Depuis le premier confinement en mars 2020 et la première enquête ASG, la situation économique des fabricants de boissons interrogés s'est encore détériorée pour la moitié d'entre eux. Au total, 70% ont indiqué être dans une situation précaire.

Le secteur suisse des boissons a pris note des assouplissements adoptés par le Conseil fédéral concernant la réglementation des cas extrêmes et l'augmentation des contributions à fonds perdu. Leur mise en œuvre doit toutefois être rapide et non bureaucratique pour que les entreprises concernées obtiennent de l'aide dans les meilleurs délais. La réglementation des cas extrêmes doit également être complétée de telle sorte que les entreprises fournisseurs des secteurs définis comme cas extrêmes (par exemple, les producteurs de boissons qui approvisionnent le secteur de la restauration) soient également incluses.

L'enquête de l'ASG met en exergue les problèmes les plus sérieux : difficultés de vente, effectifs trop nombreux, arrêts de travail et problèmes de trésorerie.

Une grande partie des entreprises a indiqué avoir réalisé de bonnes ventes durant les mois de juillet à octobre 2020 et avoir pu compenser en partie les pertes du premier confinement en mars-avril 2020. Le renforcement des mesures depuis octobre 2020 a toutefois de nouveau fait chuter les ventes dans des proportions considérables et de nature à mettre en péril les entreprises.

### **L'industrie de la sous-traitance fortement touchée**

La fermeture des restaurants et la suppression de toutes les festivités ont eu un impact très fort sur les entreprises. Plus de 40% des personnes interrogées dépendent des crédits de transition. Environ 15% des entreprises redoutent la faillite de leur entreprise en raison des mesures de protection adoptées.

Voici une sélection des résultats issus de l'enquête :

- Plus de 90% des entreprises s'attendent à une situation toujours aussi difficile du côté des ventes au cours des six prochains mois et – conséquence directe – à des effectifs trop élevés.
- Les pertes de chiffre d'affaires varient fortement d'une entreprise à l'autre, allant de quelques pour cent à plus de 80%. Cela tient principalement aux différences de répartition des ventes entre restauration et commerce de détail, p. ex. entre les fabricants de marque sans parts dans la restauration et les entreprises (p. ex. les brasseries) travaillant principalement pour la restauration.

- Presque la moitié des entreprises s'attendent à des problèmes de trésorerie au cours du prochain semestre.
- Un quart des entreprises interrogées anticipe des licenciements dans leurs établissements dans les six mois à venir.
- Une grande partie des entreprises du secteur des boissons n'attend aucun retour à la normale de leur activité avant au moins un an.

### **Des assouplissements souhaités**

Plus de 40% des entreprises interrogées appellent de leurs vœux des assouplissements de la réglementation qui les aideraient à surmonter la crise. Elles demandent d'une part des aides directes et des contributions à fonds perdu, mais aussi un allègement de la bureaucratie. Certaines réclament également le report ou la remise des taxes et l'abaissement des quotas d'importation.

### **Nécessité d'une aide financière rapide**

C'est un fait : les fabricants de boissons sont englués dans les difficultés jusqu'au cou. Dans ce contexte, le secteur suisse des boissons en appelle au Conseil fédéral et aux cantons pour verser les fonds d'aide aux cas extrêmes au plus vite et sans complications. La réglementation des cas extrêmes doit également être complétée de telle sorte que les entreprises fournisseurs des secteurs définis comme cas extrêmes (par exemple, les producteurs de boissons qui approvisionnent le secteur de la restauration) soient également incluses. La remise en place rapide du système de cautionnements solidaires COVID-19 tel qu'il a été adopté au printemps 2020 permettrait là encore d'aider les entreprises touchées, raison pour laquelle le Conseil fédéral devrait relancer d'urgence ces mesures.

### **Pour toutes questions :**

Christoph Lienert

Communauté de travail de la branche suisse des boissons

044 221 26 28

[christoph.lienert@getraenke.ch](mailto:christoph.lienert@getraenke.ch)

[www.branchedesboissons.ch](http://www.branchedesboissons.ch)

### **Informations relatives à l'enquête**

L'enquête a été envoyée le mardi 1<sup>er</sup> décembre 2020 à toutes les associations de branche de l'ASG et s'est achevée le mercredi 13 janvier 2021. 86 entreprises ont participé à cette enquête qui couvre toutes les régions de Suisse. L'analyse des réponses illustre le climat actuel au sein de l'industrie suisse des boissons. Les données en pourcentages sont fournies à titre indicatif. Les réponses n'ont pas été pondérées.

### **Communauté de travail de la branche suisse des boissons (ASG)**

Fondée en 1957, la Communauté de travail de la branche suisse des boissons (ASG) est l'association faîtière de l'industrie suisse des boissons. Elle regroupe toutes les entreprises de boissons nationales et représente un chiffre d'affaires global d'environ 14 milliards de francs. L'ASG représente les secteurs suivants : bière, vin, eaux minérales/boissons rafraîchissantes, spiritueux et jus de fruits.

#### **Membres de l'ASG :**

- Association suisse des brasseries
- Association Suisse du Commerce des vins / Fédération suisse des vignerons
- Association suisse des sources d'eaux minérales et de producteurs de soft drinks
- SPIRITSUISSE Section spiritueux suisses
- Fruit-Union Suisse